FIDACO
AUDIT
EXPERTISE
CONSEIL

MEMBRE ASSOCIE
AUDECIA

Florence Scoupe
Jean-Christophe Pierrès
Frédéric Ploquin
Sébastien Vialatte
Guillaume Pilat
Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes
Associés

Stéphane Guémas
Expert-Comptable
Associé

Hélène Vigneron
Responsable Pôle Social
Associée

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE ET LOIRE

Association
Siège social : 17 rue Bouché Thomas, CS 90 326
49003 ANGERS CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

LUCIE 26000

4 rue Fernand Forest
BP 90825
49008 **ANGERS** CEDEX 01
+33 (0)2 41 47 01 10

22 mail Pablo Picasso
44000 **NANTES**
+33 (0)2 40 95 36 79

www.fidaco.com
fidaco@fidaco.com

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre Région Pays de Loire
Société de commissaires aux comptes Compagnie Régionale d'Angers
RC ANGERS B 303 526 966 – N° TVA intracommunautaire FR 06 303 526 966
SAS au capital de 173 600 €

UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE ET LOIRE
Association
Siège social : 17 rue Bouché Thomas, CS 90 326
49003 ANGERS CEDEX 01

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'assemblée générale de l'UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport

OBSERVATIONS

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant la première application du règlement ANC 2018-06 et dans la note « Engagements de retraite 2020 » relatif à la provision comptabilisée pour couvrir partiellement les engagements de retraite.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, et plus particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspective d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu des incidences sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte évolutif que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATION SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à ANGERS, le 03 juin 2022

Pour FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux comptes

Fréderic PLOQUIN
Associé



Annexe au rapport : Description détaillée des responsabilités du Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des évènements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou évènement ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et évènements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

U.D.A.F de Maine-et-Loire

BILAN ACTIF	31/12/2021			31/12/2020
	Brut	Amort. et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles :				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles	98 052,14	82 611,52	15 440,62	11 173,32
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles :				
Terrains	458 000,00		458 000,00	56 970,31
Constructions	2 796 098,34	38 627,14	2 757 471,20	701 277,51
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	1 379 016,64	1 105 320,81	273 695,83	283 970,16
Immobilisations reçues en affectation				
Immobilisations corporelles en cours	63 460,80		63 460,80	22 560,00
sous-total	**4 794 627,92**	**1 226 559,47**	**3 568 068,45**	**1 053 391,30**
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières :				
Participations et Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	3 515,00		3 515,00	3 515,00
Prêts				
Autres immobilisations financières	6 971,02		6 971,02	5 657,10
Total 1	**4 805 113,94**	**1 226 559,47**	**3 578 554,47**	**1 085 123,40**
Comptes de liaison				
Total 2				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours :				
Matières premières et fournitures				
Autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	9 131,60		9 131,60	2 890,00
Créances :				
Créances redevables clients, usagers et comptes rattachés	423 020,00		423 020,00	325 284,88
Autres créances	61 106,62		61 106,62	33 184,28
Valeurs mobilières de placement :				
Disponibilités				
Fonds gérés	1 758 689,03		1 758 689,03	1 151 443,38
Compte séquestre	409 773,16		409 773,16	409 773,16
Disponibilités UDAF	6 611 012,55		6 611 012,55	4 777 049,73
Charges constatées d'avance	69 303,30		69 303,30	58 665,48
Total 3	**9 342 036,26**	**0,00**	**9 342 036,26**	**6 758 290,91**
Frais d'émission des emprunts (4)				
Primes de remboursement des emprunts (5)				
Ecarts de conversion actif (6)				
Total général (1+2+3+4+5+6)	**14 147 150,20**	**1 226 559,47**	**12 920 590,73**	**7 843 414,31**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

U.D.A.F de Maine-et-Loire

BILAN PASSIF	31/12/2021	31/12/2020
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise :		
Fonds propres statutaires	351 474,77	351 474,77
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise :		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Réserves :		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves sous gestion contrôlée		
Réserves d'investissement	52 391,99	52 391,99
Réserves de compensation	644 208,62	642 177,93
Réserves charges d'amortissement	82 483,51	82 483,51
Report à nouveau :		
Report à nouveau sous gestion non contrôlée	511 526,83	460 547,85
Report à nouveau sous gestion contrôlée	571 569,43	282 398,87
Excédent ou déficit de l'exercice	**1 052 313,30**	**342 180,23**
Subventions d'investissement	19 295,42	74 088,06
Provisions réglementées :		
Couverture du besoin en fonds de roulement		
Provisions réglementées relatives aux immobilisations		
Provisions réglementées relatives aux stocks		
Réserves des plus-values nettes d'actif	95 581,00	93 902,00
Autres provisions réglementées		
Total 1	**3 380 844,87**	**2 381 645,21**
Comptes de liaison		
Total 2	**0,00**	**0,00**
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	710 746,74	267 712,24
Total 3	**710 746,74**	**267 712,24**
PROVISIONS		
Provisions pour risques	162 475,11	163 889,11
Provisions pour charges	752 415,00	752 415,00
Total 4	**914 890,11**	**916 304,11**
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	3 155 531,74	3 667,07
Emprunts et dettes financières diverses	17 071,13	14 447,56
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	207 523,70	186 025,75
Dettes des legs ou donations		
Dettes sociales et fiscales	2 077 305,33	2 007 225,88
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes-Fonds gérés	2 168 462,19	1 561 216,54
Autres dettes	176 909,92	441 025,12
Produits constatés d'avance	111 305,00	64 144,83
Total 5	**7 914 109,01**	**4 277 752,75**
Ecarts de conversion passif		
Total 6	**0,00**	**0,00**
Total général (1+2+3+4+5+6)	**12 920 590,73**	**7 843 414,31**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

UDAF de Maine-et-loire Réalisé 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Cotisations			
Ventes de marchandises			
Ventes de Biens et Services			
Ventes de Biens			
Montant net du chiffre d'affaires			
dont ventes de dons en nature			
Ventes de prestations de service		10 241 137,25	9 883 234,05
dont parrainages			
Produits de tiers financeurs			
Concours publics et subventions d'exploitation		1 120 388,70	754 393,44
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible			
Ressources liées à la générosité du public			
Dons manuels			
Mécénats			
Legs, donations et assurance-vie			
Contributions financières			
Production stockée			
Production immobilisée			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges		453 139,93	342 480,75
Autres produits		42 577,55	42 431,32
Utilisation des fonds dédiés		89 376,11	6 495,22
	Total 1	**11 946 619,54**	**11 029 034,78**
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises			
Variations de stocks de marchandises			
Achats de matières premières et fournitures			
Variation de stock de matières premières et fournitures			
Achats d'autres approvisionnements			
Variation de stock d'approvisionnements			
Autres achats et charges externes		1 574 262,48	1 476 161,99
Aides financières		33 840,33	33 926,91
Impôts, taxes et versements assimilés		899 035,16	841 407,37
Salaires et traitements		5 926 207,33	5 572 714,96
Charges sociales		2 497 386,79	2 266 675,19
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		163 296,54	160 913,38
Dotations aux provisions		22 371,00	82 613,00
Reports en fonds dédiés		532 410,61	234 127,00
Autres charges		4 087,56	6 016,75
	Total 2	**11 652 897,80**	**10 674 556,55**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		**293 721,74**	**354 478,23**
PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers de participation			
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		5 114,91	5 476,56
Autres intérêts et produits assimilés			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	Total 5	**5 114,91**	**5 476,56**
CHARGES FINANCIERES			
Dotations aux amortissements et aux provisions			
Intérêts et charges assimilées		11 302,83	
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement			
	Total 6	**11 302,83**	**0,00**
2. RESULTAT FINANCIER (5-6)		**-6 187,92**	**5 476,56**

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

UDAF de Maine-et-loire Réalisé 31/12/2021

COMPTE DE RESULTAT		31/12/2021	31/12/2020
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1-2+3-4+5-6)			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Produits exceptionnels sur opération de gestion		26 090,80	24 503,95
Produits exceptionnels sur opération de capital		1 499 132,71	10 642,51
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	Total 7	**1 525 223,51**	**35 146,46**
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		42 567,45	37 170,62
Charges exceptionnelles sur opération de capital		716 197,58	14 364,40
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 679,00	1 386,00
	Total 8	**760 444,03**	**52 921,02**
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (7-8)		**764 779,48**	**-17 774,56**
Participation des salariés aux résultats (9)			
Impôts sur les bénéfices (10)			
PRODUITS CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature		1 322,40	1 276,80
Bénévolat			
	Total A	**1 322,40**	**1 276,80**
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		1 322,40	1 276,80
Prestations en nature			
Personnel bénévole			
	Total B	**0,00**	**0,00**
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5+7+11)		**13 476 957,96**	**11 069 657,80**
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+8+9+10+12)		**12 424 644,66**	**10 727 477,57**
EXCEDENT		**1 052 313,30**	**342 180,23**

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

DE MAINE ET LOIRE

ANNEXE AU BILAN

EXERCICE 2021

L'exercice clos le 31.12.2021, dont le total du bilan est de 12 920 590,73 € dégage un résultat comptable excédentaire de **1 052 313,30 €**

L'exercice a une durée de 12 mois recouvrant la période du 1 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

UDAF de Maine et loire

Adresse du siège : 17 rue Bouche Thomas CS 90326 49 003 Angers cedex 01

Tel standard : 02 41 36 51 00

Tel direction: 02 41 36 51 11

N° FINESS association : 490017894

Numéro SIREN (ou SIRET) : 786 119 131 000 88

Présidente: Marie Josée Doucet

Directrice : Malika GLANNY

Statut juridique : association loi 1901

La gouvernance Associative

L'UDAF de Maine et Loire est une association loi 1901, qui œuvre pour la défense et la promotion des familles depuis plus de 75 ans sur le département. Instituée par l'ordonnance n° 45-323 du 3 mars 1945, elle permet aux familles de s'exprimer dans toute leur diversité, pour promouvoir et défendre une politique familiale globale, innovante et forte.

Au titre de l'article L. 211-7 du code de l'action sociale et des familles, l'UDAF de Maine et loire dispose de la capacité juridique des associations reconnues comme établissements d'utilité publique

Notre Conseil d'Administration est exclusivement composé de personne morales partageant les mêmes objectifs et favorisant le maillage territorial pour une action d'envergure.

L'UDAF de Maine et Loire regroupe 17 associations et mouvements familiaux agréés (15 au titre de membres actifs et 2 au titre de membres associés), ce qui représente :

- 194 associations locales adhérentes
- Plus de 22 000 familles adhérentes

Le bureau de l'UDAF est composé ainsi:

Présidente : Marie-Josée DOUCET

Vice président : Gérard PASQUIER
Vice présidente : Roselyne SALMON

Secrétaire général : Patrick BARRAULT
Secrétaire générale adjointe : Martine BARBIER-PRIEUR

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

Trésorier : Serge MENARD
Trésorier adjoint : Mickaël PICARD-TIGNON

Membres : Mark CARREL, Michel RENAUD

La gestion des services

S'agissant de la vie des services, l'organisation constituée de 3 pôles placés sous la responsabilité de la Direction Générale permet :

- ✓ De réunir les moyens nécessaires à l'intégration de nouvelles activités dans un pôle de référence,
- ✓ de mieux identifier les interlocuteurs en interne,
- ✓ de garantir la complémentarité et la collaboration des ressources en interne pour une plus grande efficience
- ✓ d'assurer une suppléance et une continuité de service
- ✓ et d'assurer la représentation de l'UDAF de Maine et Loire dans les espaces de réflexions indispensables à la prise en compte des besoins de nos publics.

Plus précisément, les trois pôles sont:

- Le pôle Ressources qui regroupe les fonctions RH, Comptabilité Générale, Services Généraux et service informatique. Ces quatre services portent des missions transversales pour l'ensemble de l'institution et sont en charge de soutenir techniquement les activités de l'institution mais également les projets à mener.

- Le pôle protection juridique des majeurs et mineurs est en charge de toute l'activité liée à la protection juridique de la comptabilité tutélaire aux vastes missions des mandataires.

- Enfin, le pôle Famille logement et solidarités regroupe toutes les activités en lien avec les besoins des familles en terme d'accompagnement social et budgétaire, d'offre de logements, de prestations de services et d'ingénierie de projets conformément à nos missions institutionnelles.

Les services de l'UDAF interviennent auprès de plusieurs catégories de publics sur l'ensemble du département de Maine et Loire. La performance de l'organisation et la réussite des activités reposent sur nos ressources humaines, avec 234 salariés (au 31/12/2021) mobilisés et de compétences variés et complémentaires.

Notre organisation permet ainsi d'accompagner quotidiennement plus de 5000 usagers sur l'ensemble du territoire départemental.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

1°- PRINCIPES COMPTABLES APRES REGLEMENTATION

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.
La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2°- CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE :

Depuis le 1er janvier 2020, le nouveau plan comptable général des associations issu du règlement ANC 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, est applicable en remplacement du règlement CRC 99-01, et a eu un impact sur la nouvelle présentation de nos comptes :

Les changements effectifs (dès 2020) au niveau des comptes annuels de l'Association UDAF de Maine et Loire ont concerné :

- Les subventions d'investissements : ces dernières destinées à financer des biens renouvelables ou non, doivent suivre les dispositions du PCG et ainsi être comptabilisées en produits ou en subventions d'investissement et reprises au rythme des amortissements.
- Les engagements à réaliser sur ressources affectées ainsi que les reports des ressources utilisées sur les exercices antérieurs apparaissent désormais en résultat d'exploitation et non plus en résultat exceptionnel
- Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées au pied du compte de résultat dans des comptes de la classe 8 et 9

3° CRISE SANITAIRE :

L'année 2021 a encore été très marquée par la poursuite de la pandémie liée à la COVID 19.
Le confinement du printemps 2021 a été moins long et strict, néanmoins les différentes mesures prises par le gouvernement ont eu des impacts sur les activités :

- Réorganisation afin d'assurer une continuité de service
- Mise en place du télétravail pour les postes qui s'y prêtaient
- Maintien du versement des dotations globales DDCS, CAF et MSA qui a permis de ne pas effectuer de demande d'indemnisation d'activité partielle
- Aucun report d'échéance (charges sociales, loyers,) n'a été sollicité

4°-REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été pratiquée par référence aux règles et méthodes décrites ci-dessous :

a) Immobilisations

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte-tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens.
L'amortissement a été calculé sur la durée normale d'utilisation des biens, sur le mode linéaire.
Pour information, la durée usuelle d'amortissement pour :

Les progiciels	:	1/ 5 ans
Les installations et aménagements	:	8/10 ans
Le matériel de bureau	:	5 ans
Le matériel informatique	:	1/10 ans
Le matériel de service	:	5 ans
Le mobilier	:	10 ans
Le matériel de transport	:	5 ans

L'immeuble du siège social a fait l'objet d'une décomposition selon les modalités suivantes

Structure	40 ans
Menuiseries extérieures – Façades –Etanchéité –Couverture	30 ans
Chauffage – Climatisation	15 ans
Electricité-câblage	10/20 ans
Plomberie-sanitaire	15/20 ans
Peinture-sols	15/20 ans

b) Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale

c) Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale

d) Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est constituée à la clôture s'il existe à la clôture une obligation de l'Association et s'il est possible ou certain qu'il provoquera une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie au moins équivalente attendue à la clôture.

5° AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION DONNES POUR UNE IMAGE FIDELE

a) Provision pour litige prud'homal

Un recours a été formé par un salarié contre l'Association faisant suite à un licenciement pour inaptitude afin que celui-ci soit requalifié en licenciement pour maladie professionnelle.
Le Conseil des Prud'hommes a été saisi et le montant des dommages et intérêts réclamé s'élève à 65 826 €. Une reprise de provision de 14 760 € correspondant à un versement d'indemnités a été opérée dans les comptes (CA 2021) pour le budget sous contrôle de tiers MJPM, ramenant ainsi à la provision à la somme de 51 066 €

b) Budget global de financement Mesures Majeurs Protégés

En février 2020, le Conseil d'Etat a décidé de l'annulation partielle du décret du 31/08/2018, considérant que le seuil d'exonération des ressources pour l'ensemble des usagers est le montant de l'AAH (tranche 1).
Un calcul rétroactif du 1/09/18 au 31 décembre 2019 avait été effectué et une estimation de trop perçu à hauteur de 258 957.36 € avait été provisionné à la clôture 2019 pour avoirs Usagers à établir.
Le nouveau décret n° 2020-1684 du 23/12/2020, précise les modalités et procédure de remboursement. Ainsi, seules les mesures actives exercées par les services feront l'objet d'un

remboursement. Une liste sera adressée au représentant de l'Etat pour contrôle et validation pour versement des crédits.
A la clôture 2020, une actualisation des remboursements auprès des majeurs a donc été effectuée ramenant la dette à 220 711.15 € soit un écart de 38 246.21 € correspondant à 1140 mesures clôturées entre le 1/09/18 et le 31/12/2019.
Malgré la prise en charge de l'Etat à 100% des remboursements, au vu de la crise de la crise sanitaire, et de l'incertitude du montant à rembourser, par prudence, la créance sur l'état n'avait pas été enregistrée à la clôture de 2020. Courant 2021, la DDETS a versé la somme de 218 733.79 € nous permettant ainsi de déclencher le remboursement auprès des majeurs concernés.
Le remboursement total de 212 603.71 € effectué pour le compte des majeurs a été pris en charge par la DDETS et figure dans nos comptes. A la clôture 2021, le solde soit 6 130.08 € est inscrit en tant que remboursement à effectuer auprès de l'Etat.

c) Indemnités de fin de carrière

Le montant des indemnités de fin de carrière s'élève à 1 223 300 € en considérant un taux d'actualisation à 0.90% et un taux de charges sociales à 57% et en considérant un âge de départ à la retraite estimé à 62 ans.
Une partie des engagements pour un montant de 752 415 € fait l'objet d'une provision au passif du bilan.
En 2021, aucune provision complémentaire n'a été constituée dans les comptes pour l'ensemble des activités y compris pour les budgets sous contrôle de tiers.

d) Gestion des comptes individuels des Majeurs

Pour information, le solde des comptes individuels au 31 décembre 2021 est de :

- Solde comptes individuels ouverts auprès du CIC : 5 846 914.80 €
- Solde comptes individuels ouverts auprès de la CE : 8 888 949.47 €
- Solde comptes individuels ouverts auprès du CCM : 7 284 619.22 €
- Solde comptes individuels ouverts auprès du CA : 885 649.05 €

Soit **22 906 132.54 €**

e) Fonds dédiés

Le contexte exceptionnel de 2020-2021 marqué par la pandémie liée à la COVID 19, a eu un impact sur certaines dépenses qui ont dû être reportées.
Des subventions de fonctionnement perçues pour ces actions décalées, pour la création de nouvelles activités qui ont vu le jour courant 2021, ont été reportées en fonds dédiés pour la somme de **532 410.61€.**
Cette somme se décompose comme suit :
Soutien coordination antennes MJPM : 87 695 €
Plan pauvreté URAF: 5 200 €
Report journée institutionnelle : 7 000 €
Fonds surcroît 1.7 etp CDD Saumur MJPM : 23 330 €
Fonds embauche CDD référent évolution 1 etp : 43 020 €
Fonds embauche 0.80 etp CDD soutien service CPJ : 51 140 €
Honoraires accompagnement coaching équipe cadre : 14 106 €
Report subvention achat petits équipements COVID MJPM : 7 231.57 €

Fonds dédiés (CNR) petits équipements MJAGBF : 250 €
Report subvention Résidence Ecluse (ouverture avril 2022) : 180 582.93 €
Fonds dédiés portes ouvertes Résidence Accueil Saumur : 1 000 €
Fonds dédiés compléments activités Résidence Accueil Angers : 696 €
Fonds dédiés compléments activités Résidence Accueil Saumur : 492 €
Report subvention Plateforme dur répit pour le Handicap (ouverture service décembre 2021) : 3 236.79 €
Report subvention activité Résidences accueil satellites Angers-Saumur (sept 2021) : 45 282.32 €
Honoraires projet Institutionnel : 8 000 €
Honoraires formation représentants CCAS : 10 000 €
Fonds dédiés connexion wifi visiteurs-Udaf : 2 500 €
Coût organisation AG UNAF : 30 000 €
Coût installation et formation Logiciel RH : 11 648 €

f) Contributions volontaires en nature

Au 31 décembre 2021, la somme de 1 322.40 € correspond à des charges supplétives concernant l'occupation des locaux de la MSA et de l'Espace BAUGEOIS pour l'activité Médiation Familiale.
Pour Segré, l'occupation des locaux concerne 2 mercredis par mois, soit 2 x 8H x 12 mois
Pour Baugé, 1 permanence d'une demi-journée par mois, 4 H x 1 x 12 mois
La valorisation pour 2021 s'effectue avec le forfait horaire du Conseil Départemental soit 5.51€

g) Autres informations

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes s'élève à 17 970 €.

Conformément à l'article 20 de la loi N°2006-586 du 23 mai 2006, une information doit être fournies sur les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés, ainsi que leurs avantages en nature. Compte-tenu de la présence d'un seul cadre dirigeant, nous ne fournirons pas cette donnée aux fins de confidentialité.

****

TABLEAU DES VARIATIONS DES IMMOBILISATIONS ANNEE 2021

	DEBUT D'EXERCICE	Régul.	ACQUISITIONS	DIMINUTIONS CESSIONS	TRANSFERT	FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles						
-- Progiciels	89 319,50		8 732,64			98 052,14
TOTAL I	**89 319,50**		**8 732,64**			**98 052,14**
Immobilisations corporelles						
-- Terrains	39 518,43			39 518,43		
-- Terrains BOUCHE THOMAS			458 000,00			458 000,00
-- Bâtiment PATTON	1 768 521,90			1 759 285,01	-9 236,89	0,00
-- Bâtiment BOUCHE THOMAS			2 786 861,45		9 236,89	2 796 098,34
-- Agencements Terrain	40 554,54			40 554,54		0,00
Autres immobilisations corporelles						
-- Agencements, installations	425 291,26		1 620,48			426 911,74
-- Matériel de transport	28 512,76					28 512,76
-- Matériel de bureau	4 344,85			424,05		3 920,80
-- Matériel Informatique	222 210,30		25 818,28			248 028,58
-- Matériel de service	75 944,98		5 549,60	1 365,46		80 129,13
-- Mobilier de bureau	586 316,44		44 128,02	38 930,83		591 513,63
TOTAL II	**3 191 215,46**		**3 321 977,83**	**1 880 078,31**		**4 633 114,98**
Immobilisations en cours						
-- Acquisition nouveau siège social	22 560,00		40 900,80			63 460,80
TOTAL III	**22 560,00**		**40 900,80**			**63 460,80**
TOTAL I + II + III	**3 303 094,96**		**3 330 710,47**	**1 880 078,31**		**4 794 627,92**
Immobilisations financières						
-- Titres immobilisés	3 500,00					3 500,00
-- Parts sociales CCM	15,00					15,00
sous-total	3 515,00					3 515,00
-- Dépôts et cautionnements	5 657,10		2 172,90	858,98		6 971,02
TOTAL IV	**9 172,10**		**2 172,90**	**858,98**		**10 486,02**
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)	**3 312 267,06**		**3 332 883,37**	**1 880 937,29**		**4 805 113,94**

TABLEAU DES VARIATIONS DES AMORTISSEMENTS ANNEE 2021

	DEBUT D'EXERCICE	Régul	DOTATIONS	DIMINUTIONS SORTIES	TRANSFERT	FIN D'EXERCICE
Immobilisations incorporelles						
-- Progiciels	78 146,18		4 465,34			82 611,52
TOTAL I	**78 146,18**		**4 465,34**			**82 611,52**
Immobilisations corporelles						
-- Terrains						
-- Bâtiment Patton	1 067 244,39		38 676,66	-1 098 778,38	-7 142,67	-0,00
-- Bâtiment Bouché Thomas			31 484,47		7 142,67	38 627,14
-- Agencements Terrain	23 102,66		1 437,61	-24 540,27		
Autres immobilisations corporelles						
-- Agencements, installations	330 512,72		24 642,82			355 155,54
-- Matériel de transport	23 230,79		5 281,97			28 512,76
-- Matériel de bureau	3 264,53		460,80	-424,05		3 301,28
-- Matériel Informatique	142 735,27		29 094,22			171 829,49
-- Matériel de service	62 459,34		5 985,76	-1 365,45		67 079,65
-- Mobilier de bureau	496 447,78		21 766,89	-38 772,58		479 442,09
Immobilisations corporelles en cours						
TOTAL II	**2 148 997,48**		**158 831,20**	**-1 163 880,73**		**1 143 947,95**
TOTAL GENERAL	**2 227 143,66**		**163 296,54**	**-1 163 880,73**		**1 226 559,47**

PRODUITS A RECEVOIR

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	MONTANT
Immobilisations financières	
-- Créances rattachées à des participations	
-- Autres titres immobilisés	
-- Prêts	
Actif circulant	
-- Usagers et comptes rattachés	406 413,40
-- Autres débiteurs à recevoir	7 761,33
-- Sommes à recevoir	41 802,58
TOTAL GENERAL	**455 977,31**

DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR

SOMMES A RECEVOIR	MONTANT
Créances usagés et comptes rattachés	
-- Action Familiale	50 080,00
-- Médiation Familiale	28 461,80
-- Médiation Aidants	9 987,12
-- PFRH	7 500,00
-- MJAGBF	-
-- MJPM	160 849,88
-- Mineurs	18 213,62
-- Enquêtes sociales	12,50
-- Suivi Social Logement	116 708,48
-- Sous-Location	
-- Case Manager	14 600,00
-- Résidence Accueil	
-- F.S.L	
Autres débiteurs à recevoir	
-- Avoirs fournisseurs à recevoir	7 761,33
Sommes à recevoir	
-- Indemnités prévoyance	8 179,80
-- CFP Bocquel - Organisme Transition	6 111,91
-- UNIFAF Rémboursements formation	14 579,22
-- Subvention ASP apprentis	2 999,96
-- MAIF Remboursements sinistres	956,84
-- Cotisations adhérents 2020/2021	8 974,85
TOTAL GENERAL	**455 977,31**

TABLEAU DES ECHEANCES DES CREANCES

CREANCES	MONTANT BRUT	A MOINS d' 1 AN	A PLUS d' 1 AN
Actif Immobilisé			
Titres immobilisés	3 500,00		3 500,00
Parts sociales Cm	15,00		15,00
Dépôts et cautionnements	6 971,02		6 971,02
TOTAL I	**10 486,02**	**0,00**	**10 486,02**
Actif Circulant			
Créances Usagers	325 284,88	325 284,88	
Avances et acomptes versés	0,00	0,00	
Autres créances	36 074,64	36 074,64	
TOTAL II	**361 359,52**	**361 359,52**	
TOTAL GENERAL	**371 845,54**	**361 359,52**	**10 486,02**

NATURE DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

	MONTANT
Charges d'exploitation	69 303,30
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
TOTAL	**69 303,30**

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

	DEBUT EXERCICE	AFFECTATION RESULTAT / REPRISE	DOTATION	REPRISE	RESULTAT EXERCICE	FIN EXERCICE
Fonds propres sans droit de reprise						
– Action Familiale	101 980,62					101 980,62
– M.J.A.G 8.F	15 364,39					15 364,39
– M.J.P.M	228 404,01					228 404,01
– Enquêtes Sociales	1 758,26					1 758,26
– Suivi Social Logement	2 512,36					2 512,36
– Mineurs	1 455,13					1 455,13
	351 474,77					351 474,77
Autres Réserves						
– Réserves de compensations MJPM	626 868,42					626 868,42
– Réserves de compensations MJAGBF	13 309,51	2 030,69				15 340,20
– Réserves de compensations des charges d'amortissement	82 483,51					82 483,51
– Réserves d'investissement MJPM	52 391,99					52 391,99
	777 053,43	2 030,69	-	-	-	779 084,12
Report à nouveau gestion contrôlée						
– Résultat 2019 DGF MJPM en attente	107 494,01	- 107 494,01				
– Résultat 2019 DGF MJAGBF en attente	2 030,69	- 2 030,69				
– Dépenses IDR non opposables aux financeurs	- 482 329,00					- 482 329,00
– Dépenses CP MJPM non opposables aux financeurs	- 63 058,49	50 694,93				- 12 363,56
– Excédent affecté aux mesures IDR MJPM	441 240,68					441 240,68
– Excédent affecté Formation CNC MJPM	176 123,82					176 123,82
– Excédent affecté mesures d'exploitation MJPM	82 157,00	17 494,01				99 651,01
– Excédent affecté financ projet immobilier MJPM		90 000,00				90 000,00
– Excédent affecté mesures d'exploitation MJAGBF	7 942,97					7 942,97
– Excédent affecté mesures d'exploitation IDR MJAGBF	8 927,02					8 927,02
– Dépenses CP MJAGBF non opposables aux financeurs	- 1 889,97	544,76				- 2 414,73
– Résultat 2020 DGF MJPM en attente		197 313,69				197 313,69
– Résultat 2020 DGF MJAGBF en attente		42 647,87				42 647,87
	282 398,87	269 170,56	-	-	-	551 569,43
Report à nouveau gestion non contrôlée						
– Action Familiale	629 851,98	61 228,52				
– Retraitement subvention CD49	53 838,37	- 53 838,37				691 080,50
– Médiation Familiale	1 269,99	1 702,73				
– Recherche Accords Parentaux	89,24	211,55				412,74
– Médiation Aidants		2,97				300,79
– T.P.S.E	- 4 014,04					2,97
– Tutelle Majeurs Protégés	- 280 334,06					- 4 014,04
– Tutelle Mineurs	88 238,55	3 895,64				- 280 334,06
– Suivi Social Logement	147 309,81	21 565,66				92 134,19
– Enquêtes Sociales	74 909,88	2 339,32				125 744,15
– Logements Temporaires	2 373,29	- 7 387,31				- 77 249,20
– Résidence Accueil Angers	27 071,87	9 245,06				- 5 014,02
– Résidence Accueil Saumur	12 055,48	- 607,97				36 316,73
– Résidence Accueil Satellite		- 2 795,66				11 447,49
– Gestion FSL	4 188,05	11 850,10				- 2 795,66
– Point Conseil Budget	779,26	3 668,74				16 036,15
	480 847,85	50 978,98	-	-	-	4 448,00
Résultat exercice sous contrôle tiers financeur						511 526,83
– Résultat MJPM en attente	197 313,69	- 197 313,69				
– dépenses non opposables aux financeurs IDR MJPM	50 694,93	- 50 694,93				
– dépenses non opposables aux financeurs CNC MJPM					268 892,56	268 892,56
– dépenses non opposables aux financeurs (CP) MJPM					- 19 433,48	- 19 433,48
– Résultat MJAGBF en attente	42 647,87	- 42 647,87				
– dépenses non opposables aux financeurs (CP) MJAGBF	544,76	- 544,76				
– dépenses non opposables aux financeurs IDR MJAGBF					13 880,36	13 880,36
– dépenses non opposables aux financeurs Honor MJAGBF					10 794,56	- 10 794,56
– dépenses non opposables aux financeurs CNC MJAGBF						
	291 201,25	- 291 201,25	-	-	252 544,88	252 544,88
Résultat exercice non contrôlé par tiers financeur						
– Action Familiale	7 280,15	- 7 280,15				
– Médiation Familiale	1 702,73	- 1 702,73			774 525,70	774 525,70
– Recherche accords parentaux	211,55	- 211,55			3 122,06	3 122,06
– Médiation Aidants	2,97	- 2,97			2 896,56	2 896,56
– Tutelle Mineurs	3 895,64	- 3 895,64			889,54	889,54
– Suivi Social Logement	21 565,66	- 21 565,66			19 193,50	- 19 193,50
– Enquêtes Sociales	2 339,32	- 2 339,32,			1 814,27	1 814,27
– Logements Temporaires	7 387,31	- 7 387,31			13 179,31	13 179,31
– Résidence Accueil Angers	9 245,06	- 9 245,06			520,98	- 520,98
– Résidence Accueil Saumur	607,97	- 607,97			7 318,47	7 318,47
– Résidence Accueil Satellite	2 795,66	- 2 795,66			3 980,04	3 980,04
– Case-manager						
– Gestion Fonds F.S.L	11 850,10	- 11 850,10			2 110,74	2 110,74
– Point Conseil Budget	3 668,74	- 3 668,74			9 671,24	9 671,24
	50 978,98	- 50 978,98	-	-	84,95	84,95
Fonds dédiés					799 768,42	799 768,42
– Sur dotations Action Familiale	68 202,00		85 936,78	- 11 402,00		
– Sur dotations MJAGBF	38 688,24		9 856,00	- 7 559,99		140 736,78
– Sur dotations MJPM	141 321,00		228 764,57	- 68 814,12		40 785,25
– Sur dotations autre services	1 500,00			- 1 500,00		301 171,45
– Sur subvention Résidences Accueil			228 053,25			228 053,25
	287 711,24	-	532 410,61	- 89 376,11	-	710 746,74
Provisions réglementées						
– Sur dotations MJAGBF	5 561,00		115,00			5 676,00
– Sur dotations MJPM	86 341,00		1 564,00			89 905,00
	91 902,00	-	1 679,00	-	-	95 581,00
Subventions d'investissement						
– Subvention CD49	116 623,50					116 623,50
– Retraitement subvention CD49	- 56 853,96			- 59 769,54		116 623,50
– Subvention autres	51 682,04		15 259,89	- 10 282,99		56 668,94
– Retraitement subvention autres	37 373,52					37 373,52
	74 088,06	-	15 259,89	- 70 052,53	-	19 295,42
TOTAL GÉNÉRAL:	**2 649 357,45**	**- 0,00**	**549 349,60**	**- 159 428,64**	**1 052 313,30**	**4 091 591,61**

Fonds propres au 31 Décembre 2021 :	4 091 591,61
Fonds propres au 31 Décembre 2020 :	2 649 357,45
Variation :	1 442 234,16
dont Résultat exercice :	1 052 313,30
dont Fonds dédiés	532 410,61
dont dotation /provisions réglementées :	1 679,00
dont Subvention d'investissement	15 259,89
dont reprise /subvention d'investissement	-70 052,53
dont reprise /fonds dédiés :	-89 376,11
	1 442 234,16

FIDUCIAIRE AUDIT CONSEIL
Commissaire aux Comptes

TABLEAU DES PROVISIONS

	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Provision pour risques et charges				
Provisions Indemnités retraite	752 415,00			752 415,00
Provisions pour impayé / logements temporaires	9 025,00		-9 025,00	0,00
Provisions pour risques - résidence accueil Angers	50 147,00	8 827,00		58 974,00
Provisions pour risques - résidence accueil Saumur	18 891,11	11 083,00		29 974,11
Provisions pour risques - RA satellite		2 461,00		2 461,00
Provisions pour risques Synapse	20 000,00			20 000,00
Provisions pour risques Litige Prudhommal	65 826,00		-14 760,00	51 066,00
TOTAL II	**916 304,11**	**22 371,00**	**-23 785,00**	**914 890,11**
Provision pour Fonds Dédiés				
Action Familiale + Parentalité	86 202,00	57 500,00	-11 402,00	132 300,00
URAF		5 200,00		5 200,00
AF - PFRH		3 236,79		3 236,79
Fonds MJAGBF	38 689,24	9 656,00	-7 559,99	40 785,25
Fonds MJPM	141 321,00	228 764,57	-68 914,12	301 171,45
Fonds Autres Services	1 500,00		-1 500,00	0,00
Résidence Accueil ANGERS		696,00		696,00
Résidence Accueil SAUMUR		1 492,00		1 492,00
Résidence Accueil Logements satellites		45 282,32		45 282,32
Résidence Ecluse		180 582,93		180 582,93
TOTAL III	**267 712,24**	**532 410,61**	**-89 376,11**	**710 746,74**
Provision règlementées				
Sur Plues-values nettes d'actif circulant MJPM	88 341,00	1 564,00		89 905,00
Sur Plues-values nettes d'actif circulant MJAGBF	5 561,00	115,00		5 676,00
TOTAL IV	**93 902,00**	**1 679,00**	**0,00**	**95 581,00**
TOTAL PROVISIONS	**1 277 918,35**	**556 460,61**	**-113 161,11**	**1 721 217,85**

TABLEAU DES ECHEANCES DES DETTES

DETTES	MONTANT BRUT	A MOINS 1 AN	A PLUS 1 AN
Dettes financières			
Emprunts et dettes auprès des Ets de crédit			
- Emprunt CRCA Institution	3 151 886,82	145 334,27	3 006 552,55
- Intérêts courus sur emprunts	1 352,68	1 352,68	
- Frais bancaires	2 292,24	2 292,24	
Emprunts et dettes financières diverses			
- Dépots et cautionnements reçus	17 071,13		17 071,13
TOTAL I	**3 172 602,87**	**148 979,19**	**3 023 623,68**
Dettes de fonctionnement			
Fournisseurs	207 523,70	207 523,70	
Dettes Sociales	1 916 626,92	1 916 626,92	
Dettes fiscales	57 948,00	57 948,00	
Charges à payer	102 730,41	102 730,41	
Autres dettes	176 909,92	176 909,92	
TOTAL II	**2 461 738,95**	**2 461 738,95**	**0,00**
TOTAL GENERAL	**5 634 341,82**	**2 610 718,14**	**3 023 623,68**

CHARGES A PAYER 2021

	MONTANT
Dettes Fournisseurs (factures non parvenues à la clôture)	94 578,90
Dettes Fiscales et Sociales	1 532 866,14
Autres dettes	26 725,84
TOTAL	**1 654 170,88**

NATURE DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	MONTANT
Produits d'exploitation	111 305,00
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
TOTAL	**111 305,00**

VENTILATION DES RECETTES

	MONTANT
Gestion Médiation familiale	108 724,37
Gestion Recherche Accors Parentaux	7 000,00
Gestion Médiation Aidants/Aidés	28 462,45
Gestion Mesures Judiciaires d'aide à la gestion du Budget Familial	635 076,00
Gestion Mesures Judiciaires à la Protection des Majeurs	8 932 348,87
Gestion Tutelles Mineurs	5 700,00
Gestion Enquêtes sociales	14 649,13
Gestion Suivi Social Logement	153 908,48
Gestion Logements Temporaires	1 154,64
Gestion Résidence Accueil	228 297,69
Gestion Fonds F.S.L	106 455,57
Gestion Conseil en ESF/Action Logement	7 960,05
Gestion Case-Manager	11 400,00
TOTAL	**10 241 137,25**

TRANSFERTS DE CHARGES

Postes du compte de résultat concernés	MONTANT
Autres achats et charges externes	
Remboursement assurances sur sinistres	8 938,57
Chèques Energie Frais gestion chèques Energie	355,20
Salaires et charges sociales	
Prise en charge par UNIFAF dépenses de formation	51 452,31
Transfert de charges personnel	- 11 355,53
Transfert de charges service civique	-
Indemnités VAUBAN/CHORUM	25 414,35
Subvention OETH/AGEFIPH	886,58
Subvention embauche apprenti	27 411,00
Réduction générale Urssaf-Chômage-Retraite	326 252,45
Avantage en nature - repas	-
Transferts de charges d'exploitation	**429 354,93**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Transferts de charges exceptionnelles	-
TOTAL GENERAL	**429 354,93**

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Postes du compte de résultat concernés	CHARGES	PRODUITS
Produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion		
Différences de règlements	5,85	1,00
Remboursement assurance majeur	753,65	
Remboursement CD49 subv. Aidants	576,50	
Créances impayées/irrécouvrables	4 749,19	
Don, libéralités		67,74
Pénalités versées compte CPF	30 000,00	
	36 085,19	**68,74**
Produits et charges exceptionnels sur exercice antérieur		
Différences de règlements		2,63
Régularisations / factures fournisseurs	2 905,73	12 700,82
Régularisations / cotisations adhérents	145,75	194,25
Régularisations Médiation familiale	1 050,68	4 121,35
Régularisations prise en charge formation UNIFAF		903,90
Régularisation écart cotisations patronales	192,00	
Régularisation assurance majeurs	131,49	
Régularisations Action familiale	7,80	
Régularisations CD49 kms SSL		300,51
Régularisations Logements temporaires	471,73	
Régularisations Résidence Accueil	108,19	
Régularisations Impôts Taxe habitation		159,00
Régularisations usager sous-location		200,00
Mémoires Ad'hoc Majeurs		
Impayés étalement + frais de mesure	1 348,82	3 960,17
Régularisations frais bancaires		440,40
Régularisations litiges MJPM		
Régularisations cotisation OETH		2 834,21
Régularisation subvention COVID 2020		204,82
Régularisations frais de personnel	120,07	
	6 482,26	**25 022,06**
Produits et charges exceptionnels sur opérations en capital		
Valeur comptable des éléments d'actif cédés - Cession siège social Patton	716 039,33	1 429 000,00
Valeur comptable des éléments d'actif cédés - immobilisations corp. et incorp.	158,25	285,00
Quote part de subvention virée au compte de résultat		69 847,71
Dotation aux provisions Plus-value nette d'actif	1 679,00	
	717 876,58	**1 499 132,71**
TOTAL GENERAL	**760 444,03**	**1 525 223,51**

ENGAGEMENT CREDIT-BAIL MOBILIER

	MONTANT INITIAL TTC	DATE CONTRAT	DUREE	ECHEANCE	ANNUITE TTC
Formalog Matériel informatique **Dell** Matériel informatique					
TOTAL	-				-

	MONTANT INITIAL TTC	REDEVANCE EXERCICE	REDEVANCES CUMULEES	DOT. AMORT EXERCICE	DOT. AMORT CUMULEES
Formalog Matériel informatique **Dell** Matériel informatique					
TOTAL	-	-	-	-	-

REDEVANCES A VERSER	JUSQU'A 1 AN	+ 1 AN à 5 ANS	+ 5 ANS	TOTAL	PRIX ACHAT TTC
Formalog Matériel informatique **Dell** Matériel informatique					
TOTAL	-	-	-	-	-

ENGAGEMENTS FINANCIERS

1°) ENGAGEMENTS REÇUS PAR L'ASSOCIATION

- Emprunt Crédit Agricole souscrit en 2021 - Acquisition du siège Avenue Bouché-Thomas 2021

- Garantie de la Ville d'Angers pour le remboursement du capital restant dû : 3 151 886,82 € à hauteur de 25%

soit 787 971,70 €

- Garantie de la Ville d'Angers pour le remboursement des intérêts restant dûs : 331 351,80 € à hauteur de 25%

soit 82 837,95 €

Total des engagements reçus 870 809,65 €

2°) ENGAGEMENTS DONNES PAR L'ASSOCIATION

- Capital et intérêts restant à courir sur l'emprunt souscrit auprès du Crédit Agricole (août 2021)

Capital restant dû au 31.12.2021	Emprunt souscrit en août 2021		3 151 886,82 €
Intérêts restant dus au 31.12.2021	Emprunt souscrit en août 2021		331 351,80 €
		Total	**3 483 238,62 €**

Total des engagements donnés 3 483 238,62 €

ENGAGEMENTS DE RETRAITE 2021

La Convention Collective du 15 mars 1966 prévoit des indemnités de fin de carrière.

Un calcul estimatif avec méthode actuarielle a été effectuée au 31 Décembre 2021

Table des paramètres :

Nombre de mois d'indemnités : 6 mois si ancienneté au moment du départ à la retraite > à 25 ans
Nombre de mois d'indemnités : 3 mois si ancienneté au moment du départ à la retraite > à 15 ans et < 25 ans
Nombre de mois d'indemnités : 1 mois si ancienneté au moment du départ à la retraite < 15 ans

Taux d'actualisation 0,90% correspond à la différence entre :
- le taux d'actualisation à long terme : taux d'intérêt à long terme
- le taux d'augmentation du salaire moyen : GVT + valeur du point

par simplification, ce taux est déterminé par différence algébrique de ces deux composantes

Taux moyen de charges sociales : 57 %

Taux de rotation moyenne selon la table TV 88/90 correspondant au
Coefficient d' extrapolation d'âge en âge , de probabilité d'être en vie et présent dans l'entreprise

âge départ estimé en moyenne 62 ans

TRANCHES D'AGES	Nombre de salariés concernés	ENGAGEMENTS A	INDEMNITE RETRAITE + CHARGES SOCIALES
+ 60 ANS	8	- 1 an	181 607
60 ANS	2	- 1 an	16 413
55 à 59 ANS	39	1 à 5 ans	419 521
50 à 54 ANS	23	6 à 10 ans	199 992
40 à 49 ANS	66	11 à 20 ans	305 560
30 à 39 ANS	67	21 à 30 ans	90 747
moins de 30 ans	28	plus de 30 ans	9 460
	233		
ENGAGEMENT TOTAL			**1 223 300**

Une partie des engagements pour un montant de 752 415 € fait l'objet d'une provision au passif du bilan clos le 31/12/2021

TABLEAU EFFECTIF MOYEN AU 31.12.2021

	PERSONNEL SALARIE	PERSONNEL MIS A DISPOSITION
CADRES	19	
TRAVAILLEURS SOCIAUX	119	
EMPLOYES	90	
TOTAL	**228**	